



ÉDUCATION

« Choc des savoirs »
et groupes
de niveau :
le feuilleton
d'un abandon

PAGE 12

SOCIÉTÉ

« Choc des savoirs » et groupes de niveau : le feuilleton d'un abandon

Caroline Beyer

Mis en place à la rentrée 2024 en sixième et en cinquième, les groupes « de besoins » en français et en maths devaient être étendus aux classes de quatrième et de troisième en septembre 2025. Ce ne sera probablement pas le cas.

Annoncé à grand bruit il y a presque un an par Gabriel Attal, le « choc des savoirs » n'en finit pas de se déliter, avant même d'avoir été mis en place. À commencer par les « groupes de niveau » en français et en maths. Plus le temps passe et plus cette promesse de remédier aux difficultés des collégiens les plus faibles, tout en tirant les plus performants vers le haut, s'étirole. Mis en place depuis la rentrée en sixième et cinquième - de manière disparate selon les collèges -, ces groupes devaient s'étendre aux classes de quatrième et de troisième en septembre 2025. Ce ne sera

probablement pas le cas.

Le 10 octobre déjà, la présentation du projet de loi de finances 2025 - dans lequel l'expression « choc des savoirs » ne figure pas - laissait entendre que cette extension n'était pas programmée. La ministre de l'Éducation nationale, Anne Genetet, ex-députée du camp présidentiel, l'a confirmé le 21 octobre lors d'une rencontre avec les organisations syndicales. Tout en essayant de sauver les apparences et de ménager, aussi, les susceptibilités de Gabriel Attal, président du groupe macroniste à l'Assemblée. « Deux scénarios » sont « mis sur la table », a expliqué la Rue de Grenelle : l'extension aux classes de quatrième et troisième ou le développement d'une « approche globale », qui « s'appuierait sur plusieurs leviers », tels que le renforcement de l'aide aux devoirs en troisième, du soutien méthodologique ou encore la multiplication de « stages de réussite » pendant les vacances. La préférence ministérielle semble aller à ce second dispositif, qui porte déjà un nom. Une « marque » même, a expliqué Anne Genetet : « l'ambition lycéenne ». Il s'agit de se préparer, en quatrième et en troisième, à la marche du lycée.

Mais derrière ce langage abscons, ce sont en réalité des dispositifs existants auxquels il est fait référence. « Tout ce que la ministre annonce n'est ni plus ni moins que la réalité du terrain. Reste à habiller cela d'un joli paquet-cadeau pour faire croire que ce n'est pas du détricotage », assène Sophie Vénétitay, au Snes-FSU. On sent que les choses sont déjà ficelées. Car la Rue de Grenelle

est confrontée à la réalité budgétaire. La mission « exigence des savoirs », lancée en décembre 2023 après les annonces de Gabriel Attal, avait estimé que la mise en place des groupes, de la sixième à la troisième, nécessiterait la création de 4000 postes équivalents temps plein. C'est précisément la réduction de postes prévue dans le projet de loi de finances.

Voici donc un énième rebondissement dans la courte histoire des groupes de niveau. Il faut se souvenir qu'à travers cette mesure, Gabriel Attal, alors ministre de l'Éducation nationale, entendait « sortir du collège uniforme », qui « condamne certains à stagner et empêche d'autres de s'envoler ». Il avait été applaudi par la droite et vilipendé par la gauche, qui avait immédiatement crié au « tri social ». Nicole Belloubet, restée sept mois à la tête de l'Éducation nationale, avait porté le premier coup, en renommant ces groupes « de besoins », le but étant de faire « progresser tous les élèves dans la maîtrise des savoirs fondamentaux en prenant mieux en compte leur diversité », pour reprendre ses mots. Loin de l'ambition initiale, donc. En fait d'apprentissage différencié, on en revenait finalement aux traditionnels leitmotifs de l'Éducation nationale : la diversité et l'hétérogénéité. Face à la grogne syndicale, mais aussi au manque de moyens affectés à la réforme, Nicole Belloubet avait par ailleurs introduit une grande souplesse dans l'organisation de ces groupes, avec des temps possibles en « classe entière ». Ou comment achever

de dénaturer la mesure.

Pas de réforme du brevet

À l'arrivée, en cette rentrée 2024, les collèges ont bien mis en place une nouvelle organisation en français et en maths pour les élèves de sixième et cinquième. Mais d'un établissement à l'autre, les configurations sont variables. « *Quand les effectifs ont pu être vraiment réduits, l'effet est positif. Mais globalement, les emplois du temps se sont complexifiés*, explique Jean-Rémi Girard, au Snalc, syndicat enseignant. *Beaucoup de collèges n'envisagent pas de faire évoluer les groupes en cours d'année.* » Ce que la réforme prévoit pourtant. Pour l'heure, ces groupes doivent être reconduits en sixième et en cinquième à la rentrée prochaine.

Quant aux autres mesures du « choc des savoirs », elles ont définitivement du plomb dans l'aile. Concernant le brevet, les réformes envisagées (donner plus de poids aux épreuves terminales) « *n'interviendront pas avant la session 2026* », selon le ministère. Quant à la possibilité d'en faire une obligation pour passer en seconde, elle serait à l'étude pour 2028. Une autre ère. La ministre Anne Genetet précisera ses annonces après le 11 novembre. ■



La ministre de l'Éducation nationale, Anne Genetet, le 17 octobre, lors d'une visite d'un collège de Brive-la-Gaillarde.

PASCAL LACHENAUD / AFP

